

OR/GH

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET

N° 211 /PR-SGG

Année 1967.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU
Le Contrôleur Financier


C. MIDAHOEN

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le Décret n° 147/PR du 16 Mai 1967 portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n° 215/PR du 16 Mai 1966 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le Décret n° 41/PC-SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
VU le Décret n° 139/PR du 16 Mars 1966 fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées au Président de la République, au Président de la Cour Suprême, aux Membres du Gouvernement, aux Membres des Cabinets présidentiel et ministériels, au Secrétaire Général et au Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
VU la Note de Service n° 358/MEN-P du 9 Juin 1967 du Ministre de l'Education Nationale mettant M. AGBOTON à la disposition du Ministre de l'Information ;
VU les Nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre de l'Information, de la Jeunesse et des Sports,

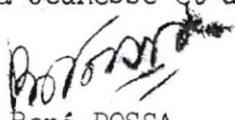
DECRETE:

ARTICLE 1er.- Monsieur Sébastien AGBOTON, Instituteur de 2 classe, 2e échelon, est nommé Conseiller Technique du Ministre de l'Information, de la Jeunesse et des Sports.

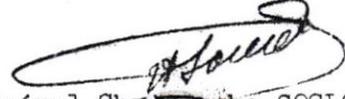
ARTICLE 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter du 10 Juin 1967 sera publié et communiqué partout où besoin sera./-

par le Président de la République,

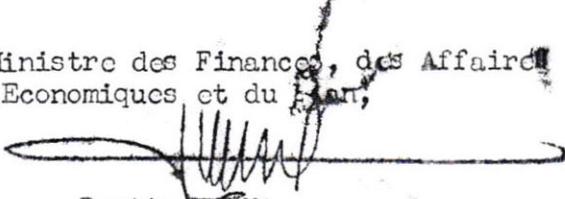
Le Ministre de l'Information,
de la Jeunesse et des Sports,


René DOSSA

FAIT A COTONOU, le 26 Juin 1967


Général Soglo

Le Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan,


Bertin BORNA

Ampliations : PR 4 - MIJS 4
CS 6 - Intéressé I - SGG 4 -
Ministères 8 - IAA I - DGAJL 2
DB-CF-DC-Solde-DI 5 - Trésor 4
Gde.Chanc. I - DGE 2 - JORD I.